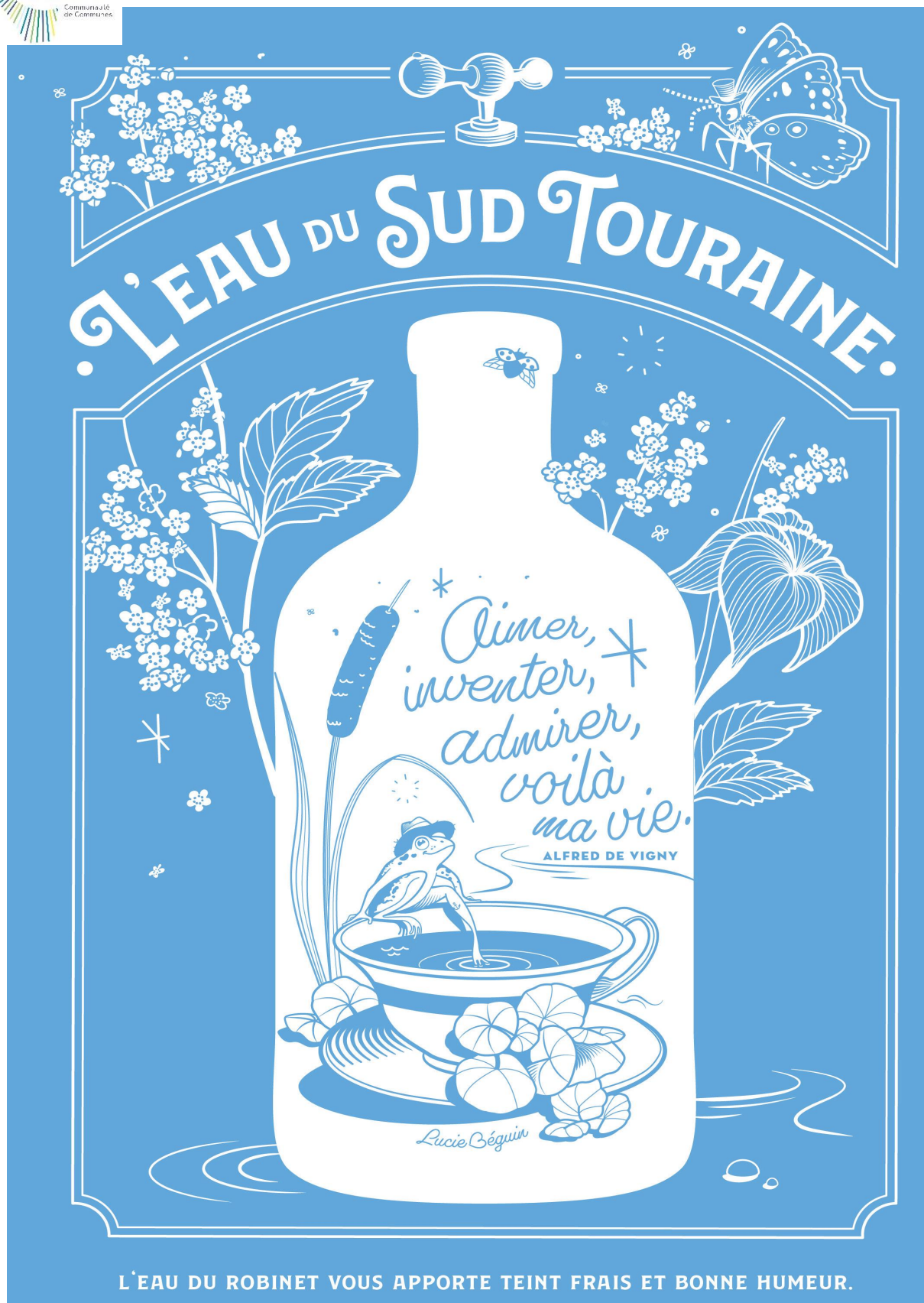




Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable Année 2025

Table des matières

Principaux résultats du service de l'eau	4
1. Caractérisation technique du service d'eau potable	5
1.1. Présentation du territoire desservi en régie	5
1.2. Organisation du service	8
1.3. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable	9
1.4. Ressources en eau	9
1.4.1. Infrastructures et volumes prélevés	9
1.4.2. Protection des ressources en eau	13
1.5. Distribution de l'eau	13
1.5.1. Traitement, stockage et distribution	13
1.5.2. Achats d'eau aux collectivités voisines	16
1.5.3. Volumes vendus	17
1.5.4. Rendement du réseau de distribution	18
1.5.5. Indice linéaire de pertes en réseau	19
1.6. Linéaire et renouvellement	21
1.6.1. Linéaire de réseau	21
1.6.2. Renouvellement réseau	22
1.7. Compteurs	24
1.8. Création et renouvellement des branchements	26
1.8.1. Branchements neufs	26
1.8.2. Branchements plombs	26
1.9. Interventions réseaux	26
1.10. Qualité de l'eau	27
1.11. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	28
1.12. Consommation énergétique	28
2. Tarification de l'eau et recettes du service	30
2.1 Dégrevements pour fuites	30
2.2 Facture d'eau type (D102.0)	31
2.3 Recettes	35
3. Financement des investissements	35
3.1 Montants financiers	35
3.2 État de la dette du service	35
3.3 Amortissements	35

3.4	Présentation des investissements réalisés en 2024	35
3.5	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	36
4	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	36
4.1	Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)	36
4.2	Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance des services d'eau potable	37
5	ANNEXES	37

Principaux résultats du service de l'eau

Les 26 154 branchements gérés par le service de l'eau desservent en eau potable 39 351 habitants répartis sur 47 des 67 communes de Loches Sud Touraine ainsi que sur les communes de Courçay et Cigogné.



Facture

Le montant moyen toutes taxes comprises d'une facture d'eau de 120m³ (sans assainissement) au 31 décembre 2025 est de 283.79€ soit 23.65€ par mois. La part revenant à la collectivité est de 219.26 €.



Qualité de l'eau

Au titre de l'année 2025, l'Agence Régionale de Santé a fait procéder à 245 prélèvements et analyses microbiologiques, 1 est non conforme aux normes en vigueur. Sur les critères physico-chimiques, 4 dépassements de la teneur maximale sont constatés sur 247 prélèvements.

Protection de la ressource

Le service de l'eau de Loches Sud Touraine exploite 28 ressources qui font l'objet d'une protection avancée. 100% du volume prélevé est d'origine souterraine.



Rendement du réseau

Le volume d'eau injecté dans les réseaux est de 2 650 491 m³ :

- 2 622 741 m³ produits par les captages de Loches Sud Touraine
- 91 473 m³ achetés auprès d'autres collectivités et syndicats

Les consommations d'eau sur le réseau se répartissent comme suit :

- 2 262 608 m³ vendus aux abonnés
- 225 m³ sont exportés vers d'autres collectivités ou syndicat
- 43 854 m³ pour les besoins du service de l'eau (nettoyage de réservoir, purges des réseaux...)

Compte tenu de ces données, le rendement du réseau ressort à 84.4% avec un indice linéaire de perte de 0.57m³/j/km ce qui le caractérise comme bon.



Renouvellement des réseaux et travaux

Durant l'année écoulée, le service de l'eau a renouvelé 9.5 km de réseau sur les 1720 km pour un montant de 1 070 221€HT. Le taux moyen de renouvellement des réseaux est de 0.68%, sur les 5 dernières années et 0.55% au titre de l'année 2025.



Finances

Les recettes du service de l'eau s'élèvent à 5 894 463€ pour l'année 2025. Elles sont constituées des ventes d'eau, des abonnements et de différentes taxes reversées à l'Agence de l'eau et à l'Etat. Les principaux postes de dépenses sont le financement des travaux, les charges de personnels et les charges à caractère général (pièces, électricité...).

Avec un endettement de 1 608 997 € au 31 décembre 2025, la durée d'extinction de la dette est de 1.2 ans.

1. Caractérisation technique du service d'eau potable

1. 1. Présentation du territoire desservi en régie

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine, regroupe 67 communes depuis le 1^{er} janvier 2017.

La Communauté de Communes exploite sous la forme d'un SPIC en régie directe les systèmes d'eau potable de 29 communes qui sont : Azay-sur-Indre, Beaulieu-lès-Loches, Beaumont-Village, Bridoré, Chambourg-sur-Indre, Chanceaux-près-Loches, Chédigny, Chemillé-sur-Indrois, Cormery, Dolus-le-Sec, Ferrière-sur-Beaulieu, Genillé, Le Liège, Loché-sur-Indrois, Loches, Montrésor, Nouans-les-Fontaines, Orbigny, Perrusson, Reignac-sur-Indre, Saint Hippolyte, Saint Jean-Saint Germain, Saint Quentin-sur-Indrois, Saint Senoch, Sennevières, Tauxigny-Saint Bauld, Verneuil-sur-Indre, Villedômain et Villeloin-Coulangé.

De plus, la Communauté de Communes exploite en régie directe les systèmes d'eau potable des communes de Cigogné et Courcay, communes-membres de la Communauté de Communes Bléré Val de Cher dans le cadre d'une entente intercommunale.

La Communauté de communes a missionné la société VEOLIA EAU en prestation de service pour l'exploitation des réseaux et des systèmes de production d'eau potable des communes de Bossée, Bournan, Ciran, Civray-sur-Esves, Cussay, Esves-le-Moutier, La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, Le Louroux, Ligueil, Louans, Manthelan, Mouzay, Paulmy, Preuilly-sur-Claise, Sepmes, Varennes, Vou et Yzeures-sur-Creuse.

La gestion du service de l'eau se fait sous la forme d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC). A ce titre, un Conseil d'Exploitation (CE) est composé de 23 membres élus représentant les communes ainsi que 5 membres extérieurs représentant les abonnés. Un président et 3 vice-présidents ont été élus lors de la séance du 27/07/2020.

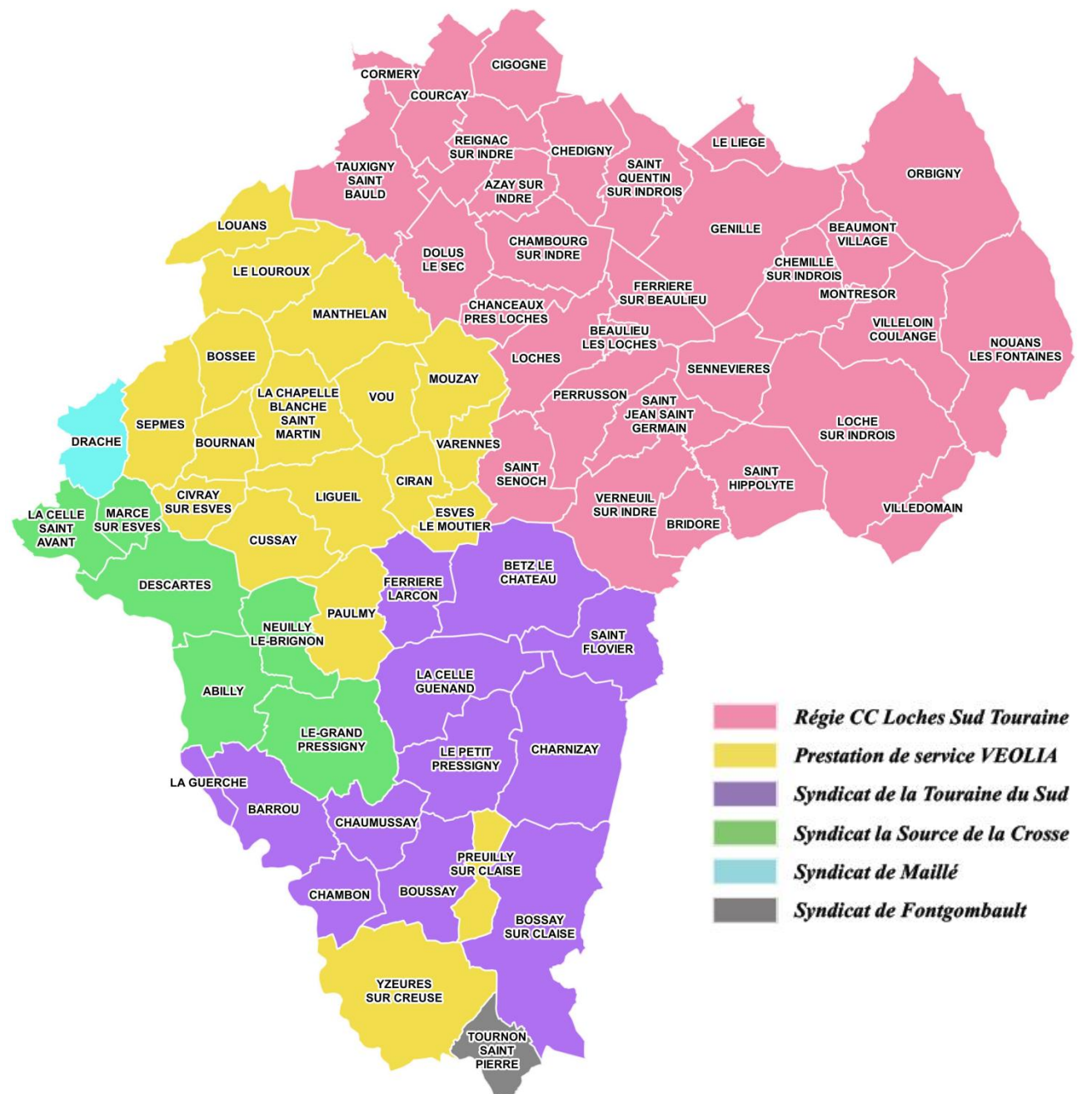
Ce Conseil s'est réuni quatre fois en 2025, il a traité des sujets tels que le budget du service eau potable, les projets du service, les conventions de servitudes, etc...

Le service de l'eau et de l'assainissement participe régulièrement à des actions de communication et de sensibilisation de grand public. En 2025, le service a notamment participé à l'opération « Les rendez-vous du VIVRE MIEUX en Sud Touraine » organisé par la Communauté de Communes avec une visite de la station d'épuration de Loches et 2 randonnées RAND'EAU, a participé avec l'école de Beaulieu-lès-Loches au concours « Il y a de la vie dans l'eau ! Aujourd'hui et demain » organisé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et a réalisé une animation à l'école de Varennes.

De plus, afin de valoriser et d'inciter la consommation de l'eau du robinet, la Communauté de communes à créer une carafe « l'Eau du Sud Touraine ». Cette carafe a été distribuée gratuitement auprès de 60 restaurateurs du territoire puis vendue à prix coûtant aux abonnés. 700 carafes ont ainsi été vendues en 2025.

Le règlement du service de l'eau a été adopté par délibération du 8 juin 2023 par le Bureau Communautaire de Loches Sud Touraine. Il définit les obligations mutuelles du service de l'eau potable et de l'abonné du service.

Organisation compétence EAU POTABLE

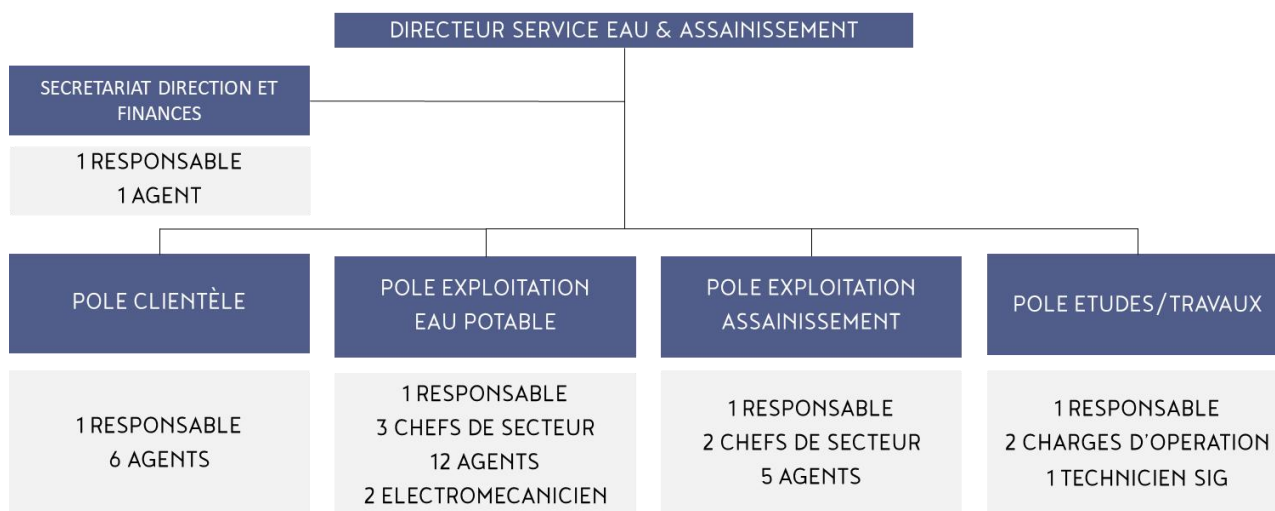


Le territoire desservi en régie directe et en prestation de service en eau potable compte 26 154 abonnés pour 39 351 habitants. Ainsi un abonnement représente en moyenne 1,50 habitants et 87 m³ d'eau.

Communes	Nombre d'abonnés	Volumes facturés	Consommation par abonné	Communes	Nombre d'abonnés	Volumes facturés	Consommation par abonné
Azay-sur-Indre	247	18 362 m ³	74 m ³ /ab	Loché-sur-Indrois	398	33 502 m ³	84 m ³ /ab
Beaulieu-les-Loches	1263	70 901 m ³	56 m ³ /ab	Louans	340	33 053 m ³	97 m ³ /ab
Beaumont-Village	185	15 431 m ³	83 m ³ /ab	Manthelan	782	60 436 m ³	77 m ³ /ab
Bossay sur Claise	47	3 913 m ³	83 m ³ /ab	Montrésor	357	22 453 m ³	63 m ³ /ab
Bossée	217	26 941 m ³	124 m ³ /ab	Mouzay	233	17 744 m ³	76 m ³ /ab
Bournan	148	13 610 m ³	92 m ³ /ab	Nouans-les-Fontaines	579	37 470 m ³	65 m ³ /ab
Boussay	27	1 639 m ³	61 m ³ /ab	Orbigny	528	45 541 m ³	86 m ³ /ab
Bridoré	298	32 231 m ³	108 m ³ /ab	Paulmy	179	17 321 m ³	97 m ³ /ab
Chambourg-sur-Indre	714	56 063 m ³	79 m ³ /ab	Perrusson	902	90 101 m ³	100 m ³ /ab
Chanceaux-près-Loches	72	8 763 m ³	122 m ³ /ab	Preuilly-sur-Claise	855	72 229 m ³	84 m ³ /ab
Chédigny	358	35 972 m ³	100 m ³ /ab	Reignac-sur-Indre	706	64 438 m ³	91 m ³ /ab
Chemillé-sur-Indrois	220	17 836 m ³	81 m ³ /ab	Saint Hippolyte	431	41 103 m ³	95 m ³ /ab
Cigogné	217	22 340 m ³	103 m ³ /ab	Saint Jean-Saint Germain	465	38 660 m ³	83 m ³ /ab
Ciran	232	13 472 m ³	58 m ³ /ab	Saint Quentin-sur-Indrois	279	28 518 m ³	102 m ³ /ab
Civray sur Esves	154	9 459 m ³	61 m ³ /ab	Saint Senoch	329	26 477 m ³	80 m ³ /ab
Cormery	1071	91 511 m ³	85 m ³ /ab	Sennevières	152	23 033 m ³	152 m ³ /ab
Courçay	448	37 018 m ³	83 m ³ /ab	Sepmes	402	25 110 m ³	62 m ³ /ab
Cussay	346	25 797 m ³	75 m ³ /ab	Tauxigny - Saint Bauld	891	85 645 m ³	96 m ³ /ab
Dolus-le-Sec	337	29 069 m ³	86 m ³ /ab	Tournon-Saint-Pierre	3	150 m ³	50 m ³ /ab
Esves le Moutier	96	6 360 m ³	66 m ³ /ab	Varennes	130	10 760 m ³	83 m ³ /ab
Ferrière-sur-Beaulieu	372	31 857 m ³	86 m ³ /ab	Verneuil sur Indre	311	31 234 m ³	100 m ³ /ab
Genillé	1084	80 237 m ³	74 m ³ /ab	Villedômain	107	9 088 m ³	85 m ³ /ab
La Chapelle Blanche	381	32 882 m ³	86 m ³ /ab	Villeloin-Coulangé	394	44 392 m ³	113 m ³ /ab
Le Liège	187	18 304 m ³	98 m ³ /ab	Vou	144	10 307 m ³	72 m ³ /ab
Le Louroux	272	32 012 m ³	118 m ³ /ab	Yzeures-sur-Creuse	1078	83 699 m ³	78 m ³ /ab
Ligueil	1280	98 314 m ³	77 m ³ /ab	Total	26154	2 262 608 m³	87 m ³ /ab
Loches	4906	479 850 m ³	98 m ³ /ab				

1. 2. Organisation du service

Au 31 décembre 2025, le service comptabilisait 40 agents répartis de la manière suivante :



Une nouvelle organisation a été mise en place au sein des pôles d'exploitation eau potable et assainissement en septembre 2025 et est la suivante :

Le pôle eau potable :

- 1 responsable d'exploitation
- Travaux eau potable et assainissement en régie : 1 chef d'équipe + 6 agents
- Gestion des abonnés : 1 chef d'équipe + 4 agents
- Production de l'eau et recherche de fuites : 1 chef d'équipe + 2 agents
- Electromécanique : 2 agents

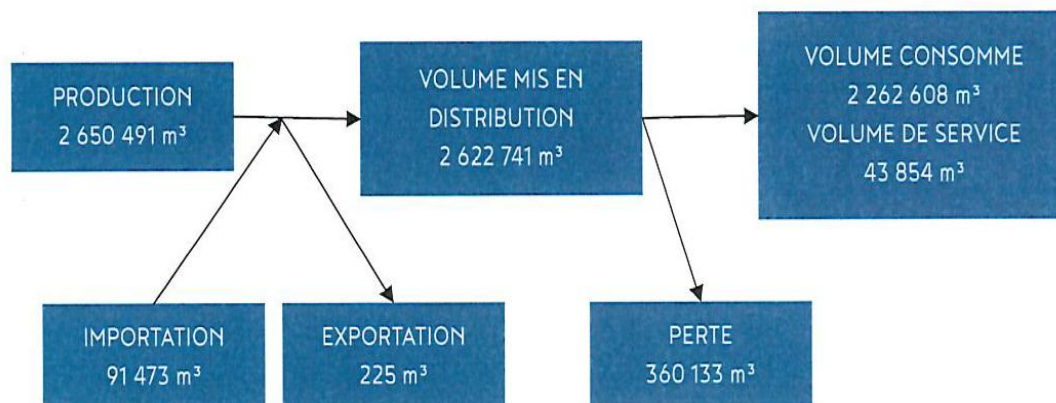
Le pôle assainissement :

- 1 responsable d'exploitation
- Exploitation des stations et réseaux : 1 chef d'équipe + 4 agents
- Gestion du prestataire assainissement et exploitation des stations et réseaux en prestation communale : 1 chef d'équipe
- Contrôle de branchement : 1 agent

Le Service Eau et Assainissement est rattaché à la Direction Générale Adjointe de l'Environnement avec le service Déchets Ménagers & Prévention ainsi que le service Milieux Aquatiques & Prévention des Inondations.

1.3. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

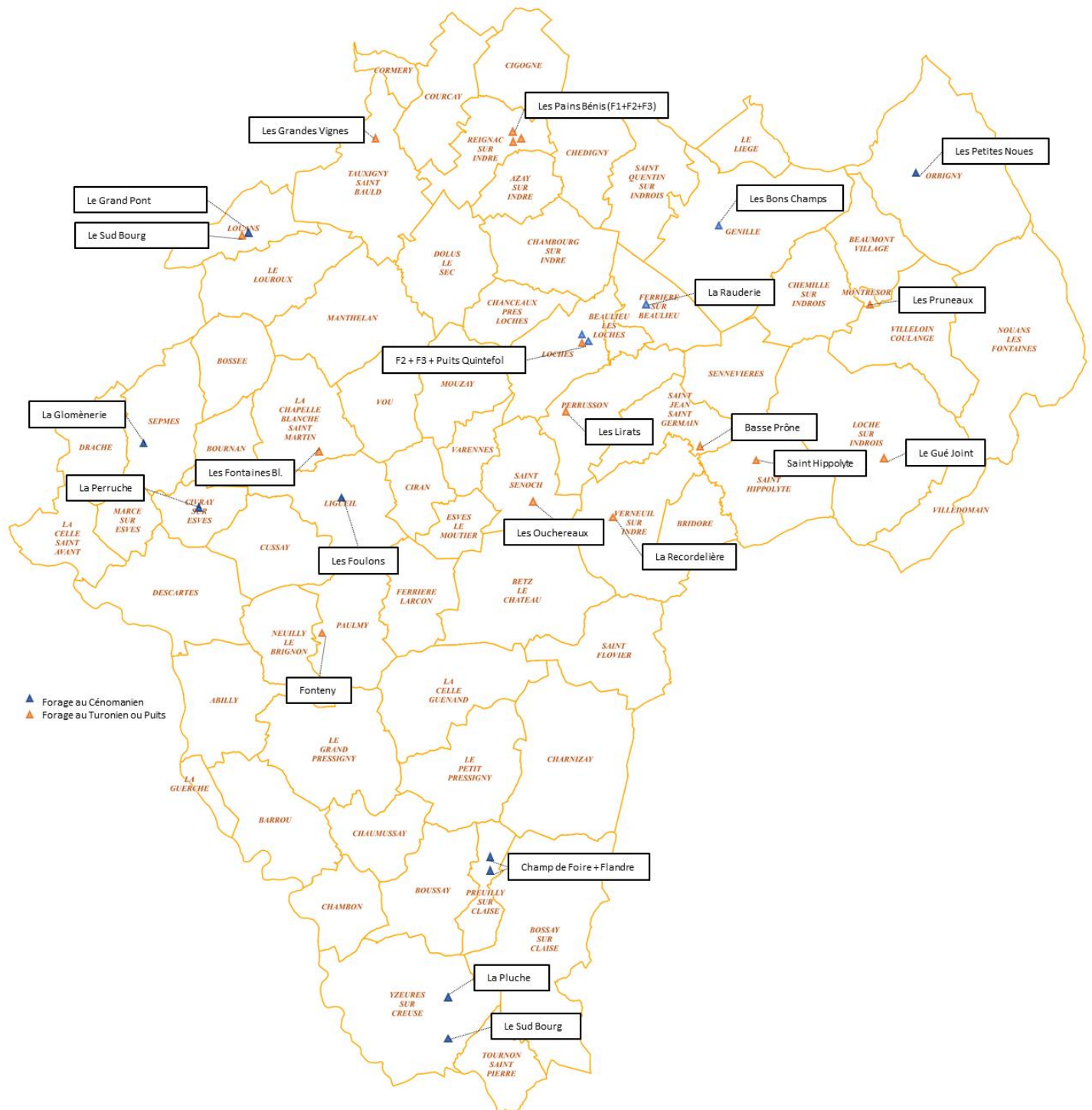
Les volumes du bilan sont explicités dans les paragraphes suivants.



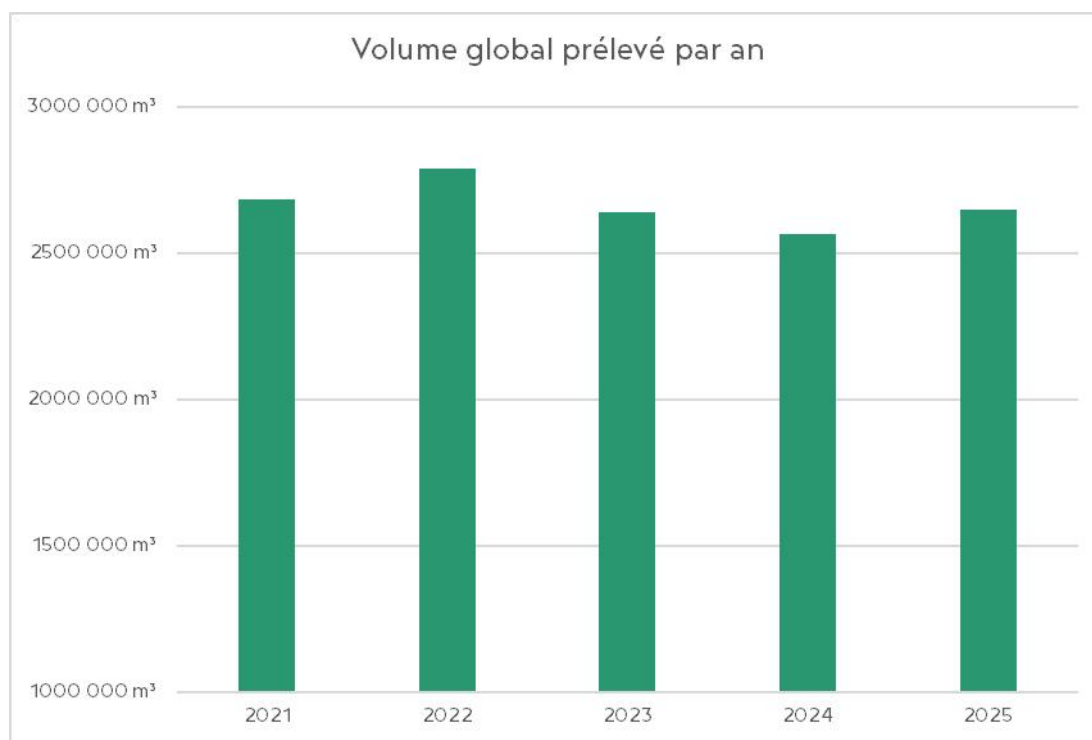
1.4. Ressources en eau

1.4.1. Infrastructures et volumes prélevés

Le service de l'eau dessert ses abonnés grâce à 28 forages et puits répartis sur l'ensemble du territoire et a prélevé 2 650 491 m³ pour l'exercice 2025.



Secteur	Commune	Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Protection de la ressource	Volume prélevé en 2024	Volume prélevé en 2025	Evolution
LOCHOIS	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	La Rauderie	Cénomanien	25 m³/h	80%	55 359 m³	57 432 m³	+ 4%
	LOCHES	Quintefol	Turonien	50 m³/h	80%	118 832 m³	101 133 m³	-15%
		F2	Cénomanien	40 m³/h	80%	161 144 m³	169 518 m³	+ 5%
		F3	Cénomanien	40 m³/h	80%	126 743 m³	131 303 m³	+ 4%
	PERRUSSON	Les Lirats	Turonien	50 m³/h	80%	124 750 m³	119 279 m³	- 4%
	REIGNAC-SUR-INDRE	Les Pains Bénis (F1 + F2 + F3)	Turonien	120 m³/h	80%	318 784 m³	343 931 m³	+ 8%
	SAINT HIPPOLYTE	Malville	Turonien	45 m³/h	80%	52 616 m³	52 270 m³	-1%
	SAINT JEAN-SAINT GERMAIN	Basse Prône	Turonien	70 m³/h	80%	167 454 m³	196 585 m³	+ 17%
	SAINT SENOCH	Les Ouchereaux	Turonien	17 m³/h	80%	31 588 m³	30 454 m³	-4%
	TAUXIGNY	Les Grandes Vignes	Turonien	50 m³/h	80%	118 659 m³	105 172 m³	-11%
	VERNEUIL-SUR-INDRE	La Boisière	Turonien	40 m³/h	80%	133 065 m³	141 500 m³	6%
MONTRESORIS	GENILLÉ-	Les Bons Champs	Cénomanien	75 m³/h	80%	109 943 m³	136 816 m³	+ 24%
	LOCHE-SUR-INDROIS	Le Gué Joint - Loché	Turonien	25 m³/h	80%	83 265 m³	85 241 m³	+ 2%
	MONTRESOR	Les Pruneaux	Turonien	45 m³/h	80%	87 320 m³	83 938 m³	-4%
	ORBIGNY	Les Petites Noues	Cénomanien	28 m³/h	80%	100 515 m³	109 331 m³	+ 9%
LIGUEILLOIS	CIVRAY-SUR-ESVES	La Perruche	Cénomanien	12 m3/h	80%	111 443 m³	119 653 m³	+ 7%
	LA CHAPELLE-BLANCHE SAINT-MARTIN	Les Fontaines Blanches	Turonien	19 m3/h	40%	22 962 m³	6 420 m³	-72%
	LIGUEIL	Les Foulons	Cénomanien	20 m3/h	40%	71 152 m³	53 457 m³	-25%
	LOUANS	Le Sud du Bourg	Turonien	12 m3/h	80%	59 034 m³	92 681 m³	+ 57%
		Le Grand-Pont	Cénomanien	30 m3/h	80%	19 011 m³	20 487 m³	+ 8%
	PAULMY	Fonteny	Turonien	60m3/h	80%	269 867 m³	239 497 m³	-11%
	PREUILLY-SUR-CLAISE	Flandre	Cénomanien	45 m³/h	80%	53 835 m³	53 647 m³	0%
		Champs de Foire	Cénomanien	32 m³/h	80%	39 823 m³	49 259 m³	+ 24%
	SEPMES	La Glomènerie	Cénomanien	30 m³/h	50%	34 974 m³	44 300 m³	+ 27%
	YZEURES-SUR-CREUSE	La Pluche	Cénomanien	50 m³/h	80%	56 249 m³	62 514 m³	+ 11%
		Sud Bourg	Cénomanien	20 m³/h	80%	39 345 m³	44 673 m³	+ 14%
Total						2 567 732 m³	2 650 491 m³	+ 3%



Après des baisses de 6% puis 3% constatées entre 2024 et 2022, les volumes prélevés augmentent d'environ 3% en 2025. Cela se justifie par une augmentation des volumes vendus cette année.

La diminution du volume prélevé sur le puits de Quintefol à Loches (-15%) et compensé par l'augmentation de la production du forage de Basse Prône à Saint Jean-Saint Germain (+17%). De même pour la baisse de volume produit sur le forage les Grandes Vignes à Tauxigny (-11%) qui est compensé par l'augmentation du volume sur les puits des Pains Bénis à Reignac-sur-Indre (+8%). En effet, des travaux sur l'usine de traitement des Grandes Vignes ont été effectués en mai 2025 engendrant un arrêt de la production du forage.

La production du forage des Bons Champs à Genillé a significativement augmenté cette année et ce volume n'est pas retrouvé dans les volumes vendus aux abonnés. Cette évolution est dû aux nombreuses fuites qui ont eu lieu sur cette commune.

L'augmentation du volume du forage et du puits à Louans (+57% et +8%) est due à la panne de l'an passé sur la pompe du forage qui a mis à l'arrêt la station de production pendant plusieurs semaines. L'an passé le puits des Fontaines Blanches à La Chapelle Blanche avait pris le relais d'où cette année une diminution du volume produit (-72%).

Les 2 forage de Yzeures-sur-Creuse ont vu leur production nettement augmenté (+11% et +14%) pour une faible augmentation du volume vendus (+8%) justifiant les fuites qui ont eu lieu au cours de l'année et la dégradation du rendement de réseau.

L'augmentation de la production de l'un des forages de Preuilly-sur-Claise (+24%) se retrouve sur les volumes vendus (+17%).

Il est constaté une diminution du volume produit au forage Les Foulons (-25%) due à la perte de débit de la pompe qui a été changée depuis. La production de cette station est étroitement liée à celle de Paulmy qui est également en baisse (-11%), ces diminutions ont été compensées par l'interconnexion Loches-Mouzay avec une augmentation de 17% de volume transféré de Loches vers le secteur du Ligueillois.

Plusieurs fuites conséquentes ont été réparées sur la commune de Sepmes expliquant l'augmentation du volume de production.

1.4.2. Protection des ressources en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Les indicateurs sont établis pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits.

Les résultats sont donnés dans le tableau précédent.

3 forages ne font pas encore l'objet d'un arrêté préfectoral, celui de Sepmes, de Ligueil et La Chapelle Blanche Saint Martin.

La DUP est en cours de finalisation à Sepmes (enquête publique). Une réflexion est en cours concernant le devenir du forage de Ligueil et le Puits de La Chapelle Blanche Saint Martin.

1.5. Distribution de l'eau

1.5.1. Traitement, stockage et distribution

Le service de l'eau compte 24 stations de traitement.

Secteur	Communes	Ressource et implantation	Nature de la ressource	Déferri-sation	Traitement pesticides	Désinf chlore gaz	Désinf eau de javel	UV
Lochois	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	La Rauderie	Cénomani-en	X		X		
	LOCHES	Quintefol	Turonien	X		X		
		F2	Cénomani-en					
		F3	Cénomani-en					
	SAINT JEAN-SAINT GERMAIN	Basse Prône	Turonien					
	REIGNAC-SUR-INDRE	Les Pains Bénis	Turonien	X		X		X
	PERRUSSON	Les Lirats	Turonien		X	X		
	SAINT HIPPOLYTE	Malville	Turonien			X		
	SAINT SENOCH	Les Ouchereaux	Turonien			X		

	TAUXIGNY	Les Grandes Vignes	Turonien	X		X		
	VERNEUIL-SUR-INDRE	La Boisière	Turonien			X		
Montrésorais	GENILLÉ-	Les Bons Champs	Cénomanién	X		X		
	LOCHE-SUR-INDROIS	Le Gué Joint - Loché	Turonien			X		
	MONTRÉSOR	Les Pruneaux	Turonien			X		
	ORBIGNY	Les Petites Noues	Cénomanién	X		X		
Ligueillois	BOSSEE		Réservoir				X	
	CIRAN	Le Gué du Chêne	Réservoir				X	
	CIVRAY-SUR-ESVES	La Perruche	Cénomanién	X		X		
	ESVES LE MOUTIER		Réservoir				X	
	LA CHAPELLE-BLANCHE SAINT-MARTIN	Les Fontaines Blanches	Turonien				X	
	LIGUEIL	Les Foulons	Cénomanién	X			X	
	LIGUEIL	Le Chillois	Réservoir				X	
	LOUANS	Le Sud du Bourg et	Turonien	X			X	
		Le Grand-Pont	Cénomanién					
	PAULMY	Fonteny	Turonien			X		
	PREUILLY-SUR-CLAISE	Champs de Foire	Cénomanién	X			X	
		Flandre	Cénomanién					
	SEPMES	La Glomènerie	Cénomanién	X			X	
	YZEURES-SUR-CREUSE	La Pluche et Sud Bourg	Cénomanién	X		X		
	Total			12	1	15	9	1

Le stockage de l'eau sur le territoire est réparti selon les ouvrages suivants :

Nom du stockage	Volume	Nom du stockage	Volume
Bâche de Quintefol - Loches	100 m ³ 2 x 60 m ³	Bâche La Jacquelinère - Reignac-sur-Indre	150 m ³
Bâche du donjon R2 - Loches	2 x 250 m ³ 500 m ³ 450 m ³	Bâche Saint Senoch	320 m ³
Réservoir sur tour R1 - Loches	360 m ³ 740 m ³	Bâche La Recordelière - Verneuil-sur-Indre	40 m ³ + 5 m ³
Bâche Fontaine - Perrusson	530 m ³	Réservoir sur tour La Planchette Le Liège	150 m ³
Bâche Poiré - Perrusson	530 m ³	Réservoir sur tour Les Bons Champs Genillé	350 m ³
Bâche Les Places - Saint Jean-Saint Germain	200 m ³	Bâche Les Bons Champs Genillé	200 m ³
Réservoir sur tour Chédigny	275 m ³	Bâche Pièce du Pont Genillé	150 m ³
Réservoir sur tour Reignac	565 m ³	Réservoir sur tour Marsin Genillé	100 m ³
Réservoir sur tour Tauxigny	400 m ³	Réservoir sur tour Oliveau Loché-sur-Indrois	400 m ³
Bâche Tauxigny	50 m ³	Réservoir sur tour Le Breuil Villeloin-Coulangé	2 x 300 m ³
Bâche Tressort - Dolus-le-Sec	100 m ³	Réservoir sur tour La Bannerie Montrésor	100 m ³
Réservoir sur tour Dolus-le-Sec	400 m ³	Bâche Le Bourg Orbigny	150 m ³
Bâche La Rauderie - Ferrière-sur-Beaulieu	200 m ³	Réservoir sur tour Le Bourg Orbigny	150 m ³

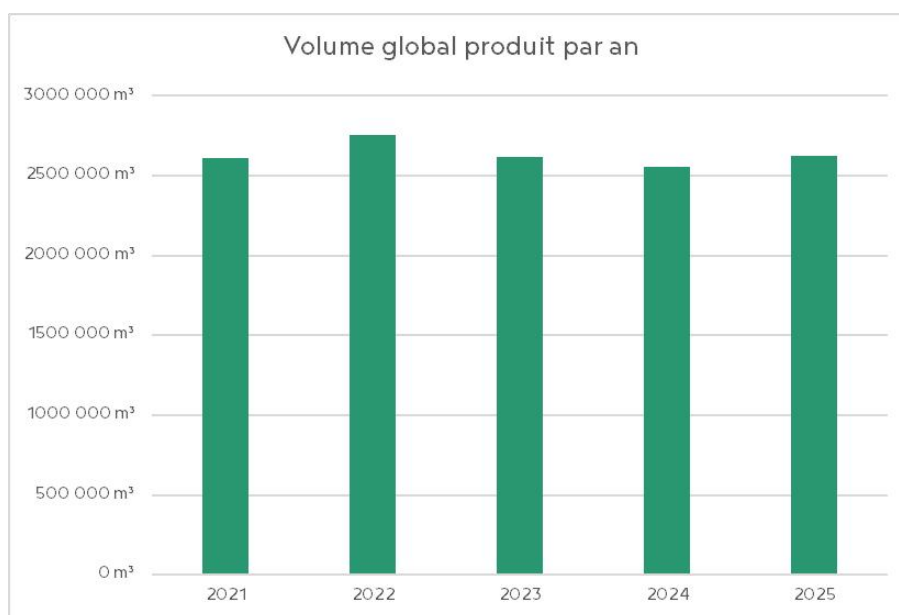
Réservoir sur tour Malville – Saint Hippolyte	250 m³	Réservoir sur tour Les Bûcherons Orbigny	150 m³
Réservoir sur tour Bridoré	150 m³	Réservoir sur tour La Rimonière Orbigny	200 m³
Réservoir sur tour Neuf Perron – Saint Jean-Saint Germain	200 m³	Bâche Les Sentiers Nouans les Fontaines	10 m³
Réservoir sur tour La Recordelière – Verneuil-sur-Indre	270 m³	Bâche Les Petites Noues – Orbigny	150 m³
Réservoir sur tour La Glomènerie – Sepmes	250 m³	Réservoir Chaume Alais à Esves-le-Moutier	200 m³
Réservoir La Croix Rouge à Bossée	200 m³	Réservoir Le Chillois à Ligueil	600 m³
Réservoir Le chêne du gué à Ciran	500 m³	Réservoir Noisay à Ligueil	200 m³
Réservoir Vaugerin à Civray-sur-esves	250 m³	Réservoir La Rouzie à Paulmy	200 m³
Réservoir Le Grand Pont à Louans	150 m³	Bâche La Gare – Preuilly-sur-Claise	5 m³
Bâche Yzeures-sur-Creuse	2 * 150 m³	Bâche Preuilly-sur-Claise	2 * 250 m³
		Total	13 870 m³

Le stockage de l'eau est assuré par 27 bâches au sol et 25 châteaux d'eau.

L'autonomie globale moyenne est d'environ 2 jours (capacité de stockage/volume journalier produit), ce qui est tout à fait satisfaisant. Les ouvrages de stockage font l'objet d'un programme de nettoyage/désinfection réalisé une fois par an.

Les volumes mis en distribution diffèrent du volume prélevé en raison des besoins de service.

	Commune	Distribution	Volume mis en distribution en 2024	Volume mis en distribution en 2025	Evolution
LOCHOIS	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	La Rauderie	57 825 m³	61 974 m³	+ 7%
	LOCHES	Quintefol	561 087 m³	587 688 m³	+ 5%
	PERRUSSON	Les Lirats	124 565 m³	116 025 m³	-7%
	REIGNAC-SUR-INDRE	La Jacquelininière	314 657 m³	338 724 m³	+ 8%
	SAINT HIPPOLYTE	Malville	52 292 m³	51 980 m³	-1%
	SAINT SENOCH	Les Ouchereaux	29 966 m³	29 214 m³	-3%
	TAUXIGNY	Les Grandes Vignes	123 680 m³	106 809 m³	-14%
	VERNEUIL-SUR-INDRE	La Recordelière	132 447 m³	143 139 m³	+ 8%
MONTRESORIS	GENILLÉ-	Les Bons Champs	110 294 m³	136 296 m³	+ 24%
	MONTRESOR	Montigny	87 320 m³	83 938 m³	-4%
	LOCHE SUR INDROIS	Le Gué Joint	83 265 m³	85 241 m³	+ 2%
	ORBIGNY	Les Petites Noues	96 698 m³	105 120 m³	+ 9%
LIGUEILLOIS	CIVRAY-SUR-ESVES	La Perruche	111 443 m³ ⁽¹⁾	117 953 m³	+ 6%
	LA CHAPELLE-BLANCHE SAINT-MARTIN	Les Fontaines Blanches	22 962 m³	6 420 m³	-72%
	LIGUEIL	Les Foulons	71 152 m³	52 457 m³	-26%
	LOUANS	Le Sud du Bourg	78 045 m³	111 318 m³	+ 42%
	PAULMY	Fonteny	269 867 m³	239 347 m³	-11%
	PREUILLY-SUR-CLAISE	Champs de Foire	93 658 m³	101 011 m³	+ 8%
	SEPMES	La Glomènerie	34 974 m³	42 300 m³	+ 21%
	YZEURES-SUR-CREUSE	La Pluche	95 594 m³	105 787 m³	+ 11%
Total			2 551 791 m³	2 622 741 m³	+ 3%



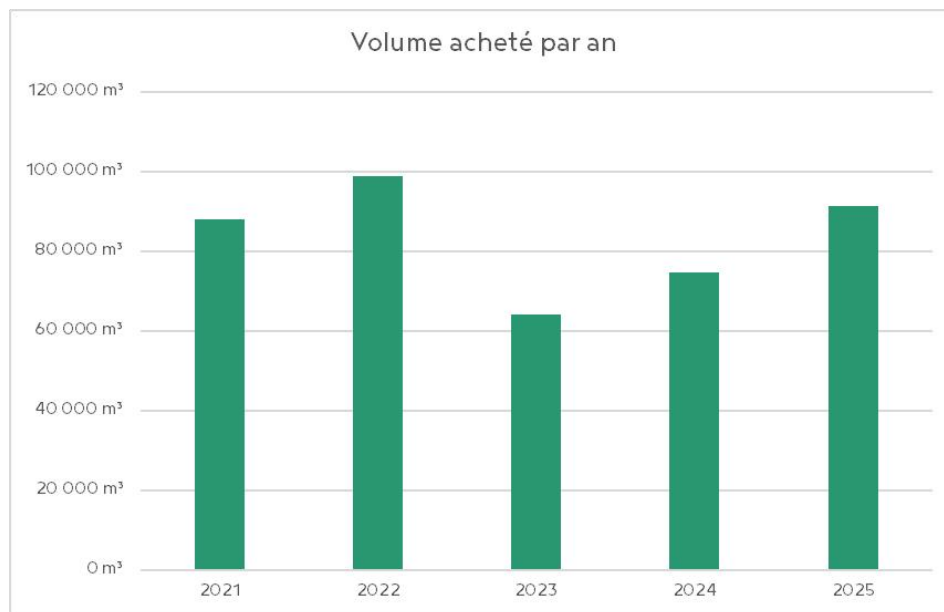
Les volumes distribués sont les volumes prélevés auquel sont soustraits les besoins des usines (lavage des filtres). Ils ont la même tendance que les volumes prélevés.

1.5.2. Achats d'eau aux collectivités voisines

Fournisseurs	Volume acheté 2025
Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre (Cormery)	90 508 m³
Syndicat de la Touraine du Sud (Betz le Château)	163 m³
Syndicat de la Touraine du Sud (St Flovier)	0 m³
Syndicat d'Ecueillé	490 m³
Syndicat de Céré-la-Ronde - Epeigné-les-Bois (Epeigné-les-Bois)	0 m³
Syndicat de Céré-la-Ronde - Epeigné-les-Bois (Céré-la-Ronde)	312 m³
Total	91 473 m³

L'achat d'eau le plus conséquent est celui à la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre qui permet d'alimenter la commune de Cormery entièrement. Les autres achats d'eau sont réalisés ponctuellement lors des lavages de réservoirs notamment.

Le volume acheté pour alimenter la commune de Cormery a augmenté de 22% en 2025 tandis que les volumes vendus ont eux aussi augmenté de 14%.

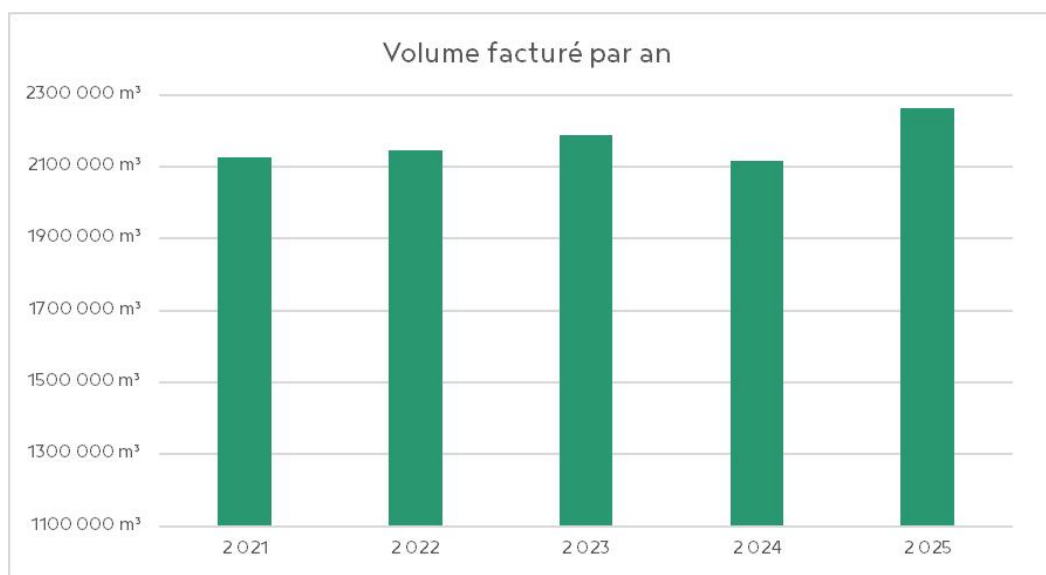


1.5.3. Volumes vendus

Acheteurs	Volumes consommés
Abonnés domestiques	2 262 608 m ³
Volumes consommés autorisés non comptés*	18 656 m ³
Volumes consommés comptés et non facturés	6 536 m ³
Total aux abonnés	2 287 800 m³
Syndicat de la Touraine du Sud (Betz le Château Les Fougards)	0 m ³
Syndicat de la Touraine du Sud (Betz le Château Perrés)	0 m ³
Syndicat de Céré-la-Ronde - Epeigné-les-Bois (Epeigné-les-Bois)	180 m ³
Syndicat de Céré-la-Ronde - Epeigné-les-Bois (Céré-la-Ronde)	45 m ³
Total vendu à d'autres services	225 m³

* : ces volumes représentent les volumes de service tels que les volumes de lavage des installations de traitement, les purges automatiques, etc...

La consommation moyenne annuelle par abonné est de 87 m³/abonné et un indice linéaire de consommation de 3.6 m³/km/j représentatif d'une consommation rurale car elle est inférieure à 10 m³/km/j.



1.5.4. Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Son calcul est le suivant :

$$\text{Rendement} = \frac{V_{\text{facturé}} + V_{\text{exporté}} + V_{\text{non compté}} + V_{\text{service}}}{V_{\text{produit}} + V_{\text{importé}}}$$

Les volumes non comptés concernent les volumes d'eau pour le lavage des filières de traitement, les eaux de recirculation, ...

Les volumes de service sont les volumes nécessaire au service et non comptabilisés comme les volumes de purges, les volumes de manœuvres des poteaux incendie, ...

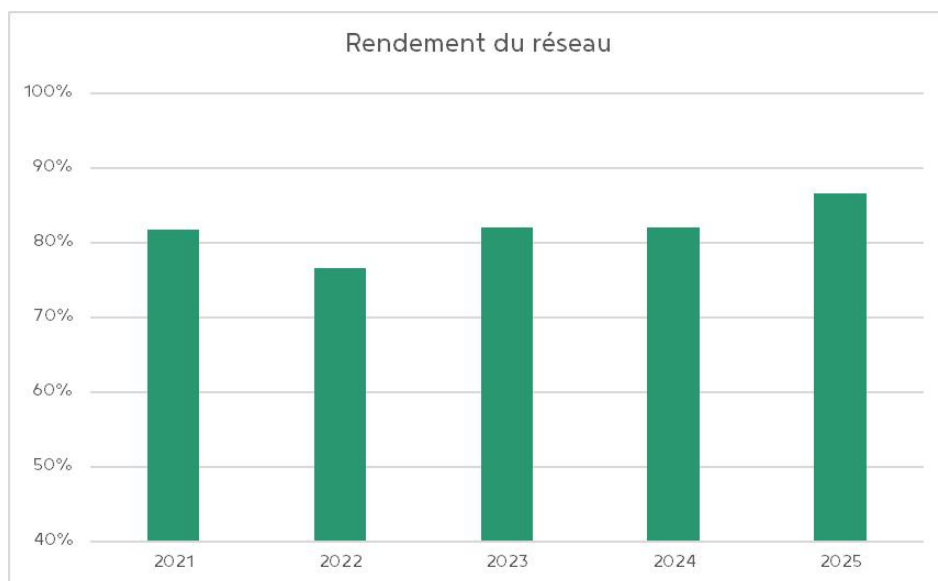
Les volumes non comptés et les volumes de services sont estimés.

	2022	2023	2024	2025
Rendement du réseau total	76.6%	82.7%	82.1%	84.4%
Lochois	78.6%	88.7%	86.6%	90.9%
Montrésorois	80.1%	79.4%	88.3%	81.3%
Ligueillois	67.3%	70.3%	69.6%	73.5%
Sepmes	70.7%	78.9%	70.5%	58.6%
Yzeures-sur-Creuse	81.1%	88.2%	82.2%	79.4%
Preuilly-sur-Claise	88.4%	74.7%	67.2%	76.4%

Le rendement a tendance à augmenté de manière globale.

La poursuite des changements de compteurs sur certaines communes ont permis d'augmenter les volumes vendus améliorant les rendements de réseau comme Preuilly-sur-Claise et le Lochois. Le secteur du Montrésorois voit son rendement diminué, ce qui est principalement dû à l'UDI de Genillé avec des fuites qui ont été réparées et certainement d'autres qui sont à identifier.

La chute du rendement de la commune de Sepmes est expliquée par les nombreuses fuites qui sont survenues au cours de l'année sur un territoire très restreint d'où une conséquence immédiate sur le rendement.



1.5.5. Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Pour l'année 2025, l'indice linéaire des pertes est de $0.57 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$. Ce résultat permet de qualifier le réseau comme « bon » selon le schéma départemental de 2006.

	2022	2023	2024	2025
Total	$0.68 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.68 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.69 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.57 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$
Lochois	$0.48 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.48 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.65 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.35 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$
Montrésorois	$0.53 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.53 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.32 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.57 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$
Ligueillois	$1.01 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$1.01 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.91 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.69 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$
Sepmes	$0.75 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.75 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.95 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$1.44 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$
Yzeures-sur-Creuse	$0.66 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.66 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$0.86 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$1.06 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$
Preuilly-sur-Claise	$2.37 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$2.37 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$3.37 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$	$2.69 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$

1.6. Linéaire et renouvellement

1.6.1 Linéaire de réseau

Le linéaire du réseau de canalisations, hors branchement, du service de l'eau est de 1 720 kilomètres. La densité linéaire d'abonnés est donc de 15 abonnés/km.

Communes	Linéaire	Communes	Linéaire
Azay-sur-Indre	18,4 km	Loches	106,7 km
Beaulieu-lès-Loches	22,4 km	Louans	26,5 km
Beaumont - Village	23,8 km	Manthelan	55,4 km
Bossée	28,6 km	Montrésor	7,1 km
Bournan	20,1 km	Mouzay	27,2 km
Bridoré	18,8 km	Nouans-les-Fontaines	71,3 km
Chambourg-sur-Indre	38,6 km	Orbigny	70,3 km
Chanceaux-près-Loches	12,0 km	Paulmy	38,4 km
Chédigny	27,9 km	Perrusson	58,6 km
Chemillé-sur-Indrois	31,1 km	Preuilly-sur-Claise	23,7 km
Cigogné	19,7 km	Reignac-sur-Indre	39,7 km
Ciran	26,7 km	Saint Hippolyte	32,8 km
Civray-sur-Esves	21,4 km	Saint Jean-Saint Germain	37,9 km
Cormery	20,9 km	Saint Quentin-sur-Indrois	30,7 km
Courçay	22,5 km	Saint Senoch	30,5 km
Cussay	34,3 km	Sennevières	21,2 km
Dolus-le-Sec	31,5 km	Sepmes	32,7 km
Esves-le-Moutier	13,6 km	Tauxigny-Saint Bauld	65,2 km
Ferrière-sur-Beaulieu	15,0 km	Varennes	16,8 km
Genillé	81,4 km	Verneuil-sur-Indre	43,9 km
La Chapelle-Blanche	38,2 km	Villedômain	16,2 km
Le Liège	16,0 km	Villeloin-Coulangé	37,9 km
Le Louroux	33,1 km	Vou	27,3 km
Ligueil	62,0 km	Yzeures-sur-Creuse	57,3 km
Loché-sur-Indrois	66,8 km		
Total			1719.9 km

La diminution de linéaire entre 2024 et 2025 (5 km environ) est principalement dû notamment aux suppressions des doubles conduites, à la rétrocession de réseau privés, etc...

Le taux moyen de renouvellement du réseau est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements.

Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2021	2022	2023	2024	2025
Linéaire renouvelé en km	4.5	17.7	8.0	18.8	9.5

Au cours des 5 dernières années, 58.5 kms de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\begin{aligned} & \text{Taux moyen de renouvellement des réseaux} \\ & = (Ln + L(n-1) + L(n-2) + L(n-3) + L(n-4)) / (5 \\ & \quad * \text{Linéaire de réseau desservi en km}) * 100 \end{aligned}$$

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0.68 %. Pour rappel, en 2024, le taux de renouvellement était de 0.59%.

1.6.2 Renouvellement réseau

En 2025, le service de l'eau de la communauté de communes a réalisé divers travaux sur ses équipements :

- Travaux de renouvellement de canalisation :

Communes	Adresse	Matériau Conduite	Diamètre	Linéaire	Nombre de branchement
Sepmes	La Roche Ploquin	PVC	50	96	1
Chemillé	La Gaulterie	PVC	90	490	2
Cormery	Rue des Quarts	Fonte	100	463	15
Loches	Rue Fontaine Charbonnelle	Fonte	100	340	17
Esves le Moutier	Les Grandins	PVC	90/63	1675	3
La Chapelle Blanche	La Blanchardière	PVC	63	492	4
La Chapelle Blanche	Le Moulin d'Epie	PVC	90	1075	2
Louans	La Petite Tambre	PVC	90/63	967	5
Montrésor	Route de Chemillé	Fonte	80	690	
Genillé	Avenue du 8 mai	AC	100	220	
Saint Hippolyte	Rue des Bondoniers	Fonte	80	460	
Ligueil	Rue de la Renière	Fonte	80	1925	
Loches	Rue Bourdillet	Fonte	60	42	5
Saint Senoch	Rue du plan d'eau	PVC	63	65	1
Le Louroux	Le Bois Hardeau	PVC	50	335	1
Azay sur Indre	Les Morillons	PVC	63	150	



Rue des Quarts à Cormery



Avenue du 8 Mai à Genillé



Avenue de la Bondonne à Saint Hippolyte



Chemin du Plan d'eau à Saint Senoch

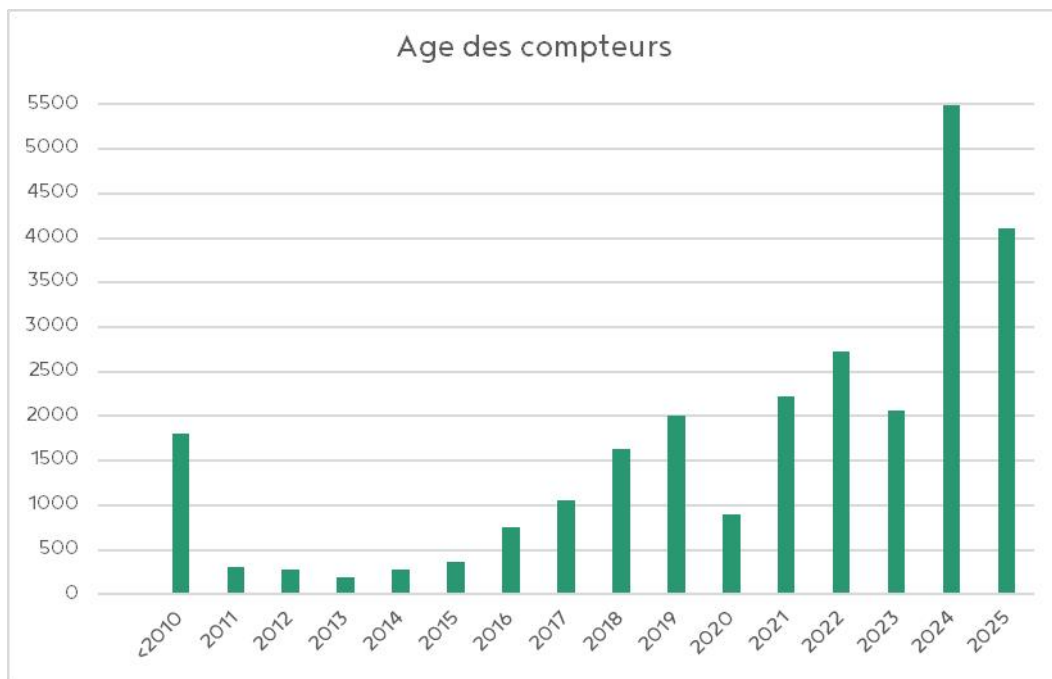
- Travaux de sécurisation des ouvrages
 - Réservoir Le Bourg à Orbigny



1.7 Compteurs

La facturation au plus juste du service rendu aux usagers passe par un comptage fiable. L'arrêté du 6 mars 2007 impose un contrôle de la métrologie ou un changement de compteur tous les 15 ans. Le parc de compteurs est assez récent ce qui témoigne d'un effort important de renouvellement de la part du service. Le service de l'eau a également débuté la mise en place de la relève des compteurs à distances (radio-relève). Ainsi, depuis 2018, les nouveaux compteurs installés sont équipés d'un module radio permettant cette relève à distance.

21 809 compteurs (83% du parc) sont ainsi équipés d'une radio relève dont 4 116 posés en 2025.



Il est à noter 1 801 compteurs ayant une date de pose inférieure à 2010 ; il est précisé que plusieurs de ces compteurs ont une date de pose erronée et sont susceptibles d'avoir moins de 15 ans.

1.8 Création et renouvellement des branchements

1.8.1 Branchements neufs

Le service de l'eau a réalisé 35 branchements neufs (création de branchements et modification de branchements) sur le secteur en régie.

Sur le secteur en prestation de service 9 branchements neufs ont été réalisés.

1.8.2 Branchements plombs

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne doit plus excéder 10 µg/l.

Branchements	2022	2023	2024	2025
Nombre total des branchements	25 632	25 922	26076	26154
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	132	10	22	17
Nombre de branchements en plomb restants en fin d'année	233	235	228	219
% de branchements en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0.5%	0.04%	0,1%	0,06%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0.9%	0.9%	0,9%	0,8%

L'augmentation du nombre de branchements en plomb est due à l'identification par le service de l'eau de nouveaux branchements en plomb lors de la relève des compteurs. La répartition des branchements plomb par commune est la suivante :

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| - Beaumont-Village : 5 | - Louans : 1 |
| - Bossay-sur-Claise : 4 | - Manthelan : 9 |
| - Boussay : 4 | - Montrésor : 32 |
| - Chemillé-sur-Indrois : 2 | - Paulmy : 3 |
| - Cormery : 14 | - Preuilly-sur-Claise : 58 |
| - Cussay : 17 | - Sepmes : 3 |
| - La Chapelle Blanche : 1 | - Varennes : 2 |
| - Ligueil : 36 | - Villeloin - Coulangé : 28 |

1.9 Interventions réseaux

Le service de l'eau a réparé 47 fuites sur canalisations et branchements au cours de l'année 2025 sur le territoire de la Communauté de Communes desservi en régie.

Il a été réparé 70 fuites sur canalisations et branchements pour le secteur en prestation de service.

1.10 Qualité de l'eau

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombres de prélèvements réalisés en 2025	Nombres de prélèvements non-conformes aux limites de qualité en 2025
Microbiologie	245	1
Physico-chimiques	247	4

	Analyses microbiologiques	Analyses physico-chimiques		Analyses microbiologiques	Analyses physico-chimiques
Azay-sur-Indre	2	2	Louans	7	8
Beaulieu-les-Loches	3	3	Le Louroux	2	2
Beaumont-Village	2	2	Manthelan	4	4
Bossée	2	2	Montrésor	5	5
Bournan	3	3	Mouzay	2	2
Bridoré	2	2	Nouans-les-Fontaines	3	3
Chambourg-sur-Indre	3	3	Orbigny	6	6
Chanceaux-près-Loches	2	2	Paulmy	7	7
Chédigny	2	2	Perrusson	8	8
Chemillé-sur-Indrois	2	2	Preuilly-sur-Claise	10	10
Cigogné	2	2	Reignac-sur-Indre	13	12
Ciran	1	1	Sennevières	2	2
Civray-sur-Esves	4	4	Sepmes	9	9
Cormery	9	11	Saint Hippolyte	8	8
Courçay	3	3	Saint Jean-Saint Germain	3	3
Cussay	3	3	Saint Quentin-sur-Indrois	2	2
Dolus-le-Sec	2	2	Saint Senoch	9	9
Esves-le-Moutier	2	2	Tauxigny-Saint Bauld	12	11
Ferrière-sur-Beaulieu	6	6	Varennes	2	2
Genillé	5	5	Verneuil-sur-Indre	5	6
Le Chapelle-Blanche-Saint-Martin	8	9	Villedomain	2	2
Le Liège	5	5	Villeloin	4	4
Ligueil	14	13	Vou	2	2
Loché-sur-Indrois	5	5	Yzeures-sur-Creuse	10	10
Loches	16	16	Total	245	247

Une non-conformité bactériologique correspond à un léger dépassement de la limite de qualité sur l'unité de distribution de Ligueil, la contre-analyse réalisée a montré la conformité de l'eau distribuée.

Le 4 prélèvement non-conformes sur les paramètres physicochimiques correspondent à :

- 1 dépassement en chloridazone desphényl sur l'unité de distribution de La Chapelle-Blanche qui s'est révélé négatif à la contre-analyse.
- 1 dépassement sur le paramètre plomb à Cormery qui s'est révélé négatif à la contre-analyse.
- 1 dépassement sur le paramètre nitrate à Cormery qui s'est révélé négatif à la contre-analyse.
- 1 dépassement sur le paramètre turbidité à Verneuil-sur-Indre qui s'est révélé négatif à la contre-analyse.

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

Taux de conformité

$$= (\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}) / (\text{nombre de prélèvements réalisés}) \times 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformités* en 2025
Microbiologie	99.6 %
Paramètres physico-chimiques	98.4 %

**Ce calcul tient compte des limites de qualité et non des références de qualité.*

Une synthèse annuelle des analyses est réalisée par Unité de Distribution par l'ARS-CVL est jointe à la facture d'eau.

1.11 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 125.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2025 est 109.

1.12 Consommation énergétique

Afin de faire fonctionner ses installations de pompage, de stockage et de distribution de l'eau potable, la régie de l'eau potable consomme une importante quantité d'énergie électrique.

Ainsi, la régie de l'eau potable adhère au groupement d'achat d'énergies du SIEIL 37 et bénéficie de tarifs préférentiels sur les prix de l'électricité.

Le suivi des consommations est un indicateur permettant d'identifier des sources d'optimisation ou de dérive de fonctionnement des équipements. Le service procède ainsi régulièrement à des renouvellements de pompes moins énergivores.

En 2025, 1 914 316 KWh ont été consommé, soit une augmentation de 1.2% par rapport à 2024. Cette augmentation est due aux volumes prélevés plus importants.

Secteur	Commune	Ressource et implantation	Volume prélevé en 2025	Consommation énergétique	KwH/m ³
LOCHOIS	FERRIERE-SUR-BEAULIEU	La Rauderie	57 432 m ³	64 080	1,12
	LOCHES	Quintefol	101 133 m ³	331 326	0,82
		F2	169 518 m ³		
		F3	131 303 m ³		
	PERRUSSON	Les Lirats	119 279 m ³	51 660	0,43
	REIGNAC-SUR-INDRE	Les Pains Bénis (F1 + F2 + F3)	343 931 m ³	261 349	0,76
	SAINT HIPPOLYTE	Malville	52 270 m ³	29 714	0,57
	SAINT JEAN-SAINT GERMAIN	Basse Prône	196 585 m ³	72 870	0,37
	SAINT SENOCH	Les Ouchereaux	30 454 m ³	20 627	0,68
	TAUXIGNY	Les Grandes Vignes	105 172 m ³	60 215	0,57
	VERNEUIL-SUR-INDRE	La Boisière	141 500 m ³	56 448	0,40
MONTRESORIS	GENILLÉ-	Les Bons Champs	136 816 m ³	93 822	0,69
	LOCHE-SUR-INDROIS	Le Gué Joint - Loché	85 241 m ³	34524	0,41
	MONTRÉSOR	Les Pruneaux	83 938 m ³	49 461	0,59
	ORBIGNY	Les Petites Noues	109 331 m ³	98 346	0,90
LIGUEILLOIS	CIVRAY-SUR-ESVES	La Perruche	119 653 m ³	103 296	0,86
	LA CHAPELLE-BLANCHE SAINT-MARTIN	Les Fontaines Blanches	6 420 m ³	7 075	1,10
	LIGUEIL	Les Foulons	53 457 m ³	87 407	1,64
	LOUANS	Le Sud du Bourg	92 681 m ³	104 362	1,13
		Le Grand-Pont	20 487 m ³		
	PAULMY	Fonteny	239 497 m ³	150 152	0,63
	PREUILLY-SUR-CLAISE	Flandre	53 647 m ³	120 217	1,17
		Champs de Foire	49 259 m ³		
	SEPMES	La Glomènerie	44 300 m ³	34 545	0,78
	YZEURES-SUR-CREUSE	La Pluche	62 514 m ³	8 2820	0,77
		Sud Bourg	44 673 m ³		

2.Tarification de l'eau et recettes du service

Les différents tarifs et prestations aux abonnés applicables pour le 1^{er} janvier 2025 ont été délibérés le 19/12/2024.

2.1 Dégrèvements pour fuites

Le service de l'eau à l'obligation d'écarter le volume facturé au double de la consommation de référence pour certaines fuites, c'est le dispositif « Warsmann ».

Ainsi, en 2025, 145 dossiers ont été acceptés pour un volume de 49 324 m³ représentant un montant de 71 519€.

Le service adhère à la médiation de l'eau. Le médiateur est sollicité par les abonnés en cas de litige avec le service. Le médiateur examine la requête de l'abonné et rends un avis sur le litige. En 2025, 4 dossiers ont été instruits concernant des refus de dégrèvement. Le médiateur a conclu qu'aucune anomalie n'était constitutive de litige.

2.2 Facture d'eau type (D102.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2024 et au 01/01/2025 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

	Abonnement 2024	Abonnement 2025	Part Proportionnelle (€HT/m³) 2024	Part Proportionnelle (€HT/m³) 2025	Consommation 2024 (120 m³)	Consommation 2025 (120 m³)	Redevance pollution 2024	Redevance pollution 2025	TVA 2024 (5,5%)	TVA 2025 (5,5%)	Facture 2024 (120 m³)	Facture 2025 (120 m³)	Coût (€) par m³	Variation
Azay-sur-Indre	57.20	65.00	1.34	1.41	218.00	234.20	27,6	42	13.50	15.19	259.11	291.39	2.43	+12.5%
Beaulieu-lès-Loches	57.20	65.00	1.17	1.25	197.60	215.00	27,6	42	12.39	14.14	237.59	271.14	2.26	+14.1%
Beaumont-Village	68.10	74.00	1.27	1.35	220.50	236.00	27,6	42	13.65	15.29	261.75	293.29	2.44	+12%
Bossée	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Bournan	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Bridoré	57.20	65.00	1.17	1.25	197.60	215.00	27,6	42	12.39	14.14	237.59	271.14	2.26	+14.1%
Chambourg-sur-Indre	57.20	65.00	1.34	1.41	218.00	234.20	27,6	42	13.50	15.19	259.11	291.39	2.43	+12.5%
Chanceaux-près-Loches	57.20	65.00	1.34	1.41	218.00	234.20	27,6	42	13.50	15.19	259.11	291.39	2.43	+12.5%
Chédigny	57.20	65.00	1.34	1.41	218.00	234.20	27,6	42	13.50	15.19	259.11	291.39	2.43	+12.5%
Chemillé-sur-Indrois	68.10	74.00	1.27	1.35	220.50	236.00	27,6	42	13.65	15.29	261.75	293.29	2.44	+12%
Cigogné	57.20	65.00	1.34	1.41	218.00	234.20	27,6	42	13.50	15.19	259.11	291.39	2.43	+12.5%
Ciran	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Civray sur Esves	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Cormery	57.20	65.00	1.28	1.36	210.80	228.20	27,6	42	13.11	14.86	251.51	285.06	2.38	+13.3%
Courçay	57.20	65.00	1.34	1.41	218.00	234.20	27,6	42	13.50	15.19	259.11	291.39	2.43	+12.5%
Cussay	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Dolus-le-Sec	57.20	65.00	1.34	1.41	218.00	234.20	27,6	42	13.50	15.19	259.11	291.39	2.43	+12.5%
Esves le Moutier	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Ferrière-sur-Beaulieu	57.20	65.00	1.17	1.25	197.60	215.00	27,6	42	12.39	14.14	237.59	271.14	2.26	+14.1%
Genillé	68.10	74.00	1.27	1.35	220.50	236.00	27,6	42	13.65	15.29	261.75	293.29	2.44	+12%
La Chapelle Blanche Saint Martin	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%

Le Liège	68.10	74.00	1.27	1.35	220.50	236.00	27,6	42	13.65	15.29	261.75	293.29	2.44	+12%
Ligueil	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Loches	57.20	65.00	1.17	1.25	197.60	215.00	27,6	42	12.39	14.14	237.59	271.14	2.26	+14.1%
Loché-sur-Indrois	68.10	74.00	1.27	1.35	220.50	236.00	27,6	42	13.65	15.29	261.75	293.29	2.44	+12%
Louans	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Le Louroux	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Manthelan	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Montrésor	68.10	74.00	1.27	1.35	220.50	236.00	27,6	42	13.65	15.29	261.75	293.29	2.44	+12%
Mouzay	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Nouans-les-Fontaines	68.10	74.00	1.27	1.35	220.50	236.00	27,6	42	13.65	15.29	261.75	293.29	2.44	+12%
Orbigny	68.10	74.00	1.27	1.35	220.50	236.00	27,6	42	13.65	15.29	261.75	293.29	2.44	+12%
Paulmy	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Perrusson	57.20	65.00	1.17	1.25	197.60	215.00	27,6	42	12.39	14.14	237.59	271.14	2.26	+14.1%
Preuilly-sur-claise	57.00	65.00	1.01	1.15	178.20	203.00	27,6	42	11.32	13.48	217.12	258.48	2.15	+19%
Reignac-sur-Indre	57.20	65.00	1.34	1.41	218.00	234.20	27,6	42	13.50	15.19	259.11	291.39	2.43	+12.5%
Saint Hippolyte	57.20	65.00	1.17	1.25	197.60	215.00	27,6	42	12.39	14.14	237.59	271.14	2.26	+14.1%
Saint Jean-Saint Germain	57.20	65.00	1.17	1.25	197.60	215.00	27,6	42	12.39	14.14	237.59	271.14	2.26	+14.1%
Saint Quentin-sur-Indrois	57.20	65.00	1.34	1.41	218.00	234.20	27,6	42	13.50	15.19	259.11	291.39	2.43	+12.5%
Saint Senoch	57.20	65.00	1.30	1.37	213.20	229.40	27,6	42	13.24	14.93	254.04	286.3	2.39	+12.7%
Sennevières	57.20	65.00	1.17	1.25	197.60	215.00	27,6	42	12.39	14.14	237.59	271.14	2.26	+14.1%
Sepmes	57.20	65.00	1.25	1.33	173.30	200.57	27,6	42	11.05	12.55	211.95	240.72	1.77	+13.5%
Tauxigny	57.20	65.00	1.34	1.41	218.00	234.20	27,6	42	13.50	15.19	259.11	291.39	2.43	+12.5%
Varennes	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Verneuil-sur-Indre	57.20	65.00	1.17	1.25	197.60	215.00	27,6	42	12.39	14.14	237.59	271.14	2.26	+14.1%
Villedomain	68.10	74.00	1.27	1.35	220.50	236.00	27,6	42	13.65	15.29	261.75	293.29	2.44	+12%
Vou	105.00	105.00	1.56	1.56	292.20	292.20	27,6	42	17.59	18.38	337.39	352.58	2.94	+4.5%
Yzeures-sur-Creuse	74.20	77.00	1.27	1.36	226.60	240.20	27,6	42	13.98	15.52	268.18	297.72	2.48	+11%
Villeloin-Coulangé	68.10	74.00	1.27	1.35	220.50	236.00	27,6	42	13.65	15.29	261.75	293.29	2.44	+12%

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle.

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

La facture 120 m³ se présente comme suit :



Réf. PDC \ abonné 0200091301 \ 061838
CLIENT TITULAIRE DU CONTRAT \ ADRESSE DESSERVIE

CONTACTS
EAU et ASSAINISSEMENT
4 Rue de CORBERY CS 5005
37601 LOCHES Cedex 1
du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30
02 47 59 03 05
eau@lochessudtouraine.com
Dépannage 24h/24
02 47 59 03 05

PAIEMENT EN LIGNE
Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur
www.lochessudtouraine.com

MESSAGE(S)
Un portail abonné du service eau et assainissement est maintenant à votre disposition, vous pouvez créer votre compte sur le site www.lochessudtouraine.com

Destinataire
LOCHES

VOTRE FACTURE DE RELEVÉ DU 02/06/2025
Réf. facture : 2025 136 53928 G
Consommation du 23/01/2024 au 03/02/2025
■ Distribution de l'eau
■ Traitement des eaux usées
■ Organismes publics
Total facture TTC
A déduire

Détails au verso
120 m³
226,83 €
322,52 €
55,40 €
604,75 €
-182,80 €

Montant TTC Régler votre facture avant le : 19/06/2025 **421,95 €**

Evolution de votre consommation
Index : Releveur
39 m³ 58 m³ 68 m³ 120 m³
2022 2023 2024 2025

Les moyens de paiement mis à votre disposition pour votre règlement sont :
- **Paiement en ligne** : se connecter sur www.lochessudtouraine.com
- **Par virement bancaire** : sur le compte du service CC Loches Sud Touraine- IBAN : FR76 1007 1370 0000 0020 0055 220 - BIC : TRPUFRP1
Merci de préciser le n° de la facture, ainsi que votre nom.
- **Par chèque** : libellé à l'ordre de EAU CCLST.
- **en espèces ou par carte bancaire** : Au service eau et assainissement au 4 Rue de CORBERY à Loches.
- **Par carte bancaire par téléphone** : Au 02.47.59.03.05

PAIEMENT A EFFECTUER A :

LOCHES SUD TOURAINE SERVICE EAU
4 RUE DE CORBERY CS 5005
37601 LOCHES CEDEX 1
Tél: 02.47.59.03.05

TALON DE PAIEMENT

Réf. Fact.	2025 136 53928 G
Montant	421,95 €

Réf. à rappeler : 0200091301 \ 061838
Régler votre facture avant le : 19/06/2025

COMPTEUR	ANCIEN INDEX	NOUVEL INDEX	CONSOMMATION	COMMENTAIRE
I16JA135636	491 (relevé le 22/01/2024)	611 (relevé le 03/02/2025)	120 M3	
Total conso : 120 M3				

FACTURE DÉTAILLÉE						
	Période facturée	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Distribution de l'eau				215,00 €		226,83 €
ABONNEMENT EAU 2025	01/01/2025-31/12/2025	365 Jr	65,00 €	65,00 €	5,50 %	68,58 €
EAU	23/01/2024-03/02/2025	120 m3	1,25 €	150,00 €	5,50 %	158,25 €
Traitement des eaux usées				293,20 €		322,52 €
ASSAINISSEMENT	23/01/2024-03/02/2025	120 m3	1,76 €	211,20 €	10,00 %	232,32 €
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT 2025	01/01/2025-31/12/2025	365 Jr	82,00 €	82,00 €	10,00 %	90,20 €
Organismes publics				52,08 €		55,40 €
REDEVANCE SUR CONSOMMATION D'EAU POTABLE (Agence de l'eau)	23/01/2024-03/02/2025	120 m3	0,33 €	39,60 €	5,50 %	41,78 €
REDEVANCE PERFORMANCE RESEAU D'EAU POTABLE (Agence de l'eau)	23/01/2024-03/02/2025	120 m3	0,02 €	2,40 €	5,50 %	2,53 €
REDEVANCE PERFORMANCE SYSTEME ASSAINISSEMENT (Agence de l'eau)	23/01/2024-03/02/2025	120 m3	0,08 €	10,08 €	10,00 %	11,09 €
Prix du m3 TTC hors abonnement : 3,72 € (soit 0,00372 € / L)				Montant facturé	560,28 €	604,75 €
				Déduction facture estimative		-182.8 €

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales pris, émis et rendu exécutoire par le Président de la communauté de communes Gérard HENAUULT conformément aux dispositions des articles R.2342-4 du code général des collectivités territoriales.

VOIE DE RECOURS: Vous pouvez, dans un premier temps, saisir le Médiateur de l'Eau, à l'adresse suivante: BP 40 463 - 75356 Paris Cedex 08 ou directement en ligne sur le site www.mediation-eau.fr. Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent titre (Article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée en saisissant directement :

- le Tribunal de proximité pour les litiges portant sur une somme inférieure à 4000 Euros
- le Tribunal d'Instance pour les litiges portant sur une somme comprise entre 4000 et 10000 Euros
- le Tribunal de Grande Instance pour les litiges sur une somme supérieure à 10 000 Euros

INFORMATIONS :

- SIRET : 20007158700048

Montant TTC		Régler votre facture avant le : 19/06/2025		421,95 €	
Détail de la TVA		HT		TVA	TTC
	TVA 5,5%	179,97		9,90	
	TVA 10,0%	210,99		21,09	
	Total	390,96		30,99	421,95

2.3. Recettes

Type de recette	Exercice 2025 en €
Recettes vente d'eau usagers	4 682 119.45
Redevance sur la consommation d'eau potable	673 217.45
Total recettes des ventes d'eau	5 355 336.90
Recettes liées aux travaux	55 179.00
Autres recettes	216 931.91
<i>Amortissement des subventions</i>	267 016.10
Total des recettes	5 894 463.91

3 Financement des investissements

3.1. Montants financiers

Montants	Exercice 2025
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	3 277 848.48
Montants des subventions engagées	862 892.00

3.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2025 fait apparaître les valeurs suivantes :

Dettes		Exercice 2025
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû)		1 608 997.36
Montant remboursé durant l'exercice	en capital	237 901.78
	en intérêts	31 050.91

3.3. Amortissements

Pour l'année 2025, la dotation aux amortissements a été de 1 296 193.64 €.

3.4. Présentation des investissements réalisés en 2025

Travaux réalisés	Montants Compte administratif 2025 en € HT	
	DEPENSES	RECETTES
Achat de matériel	1 262.83	
Rénovation canalisations - programme 2024	96 832.92	335 875.21
Rénovation canalisations - programme 2025	701 302.59	27 300.00
Loches - rue St Jacques renouvellement canalisation	21 592.00	
Preuilly sur Claise - pose débitmètre	24 990.00	7 996.00
Renouvellement canalisations CVM	253 493.23	159 282.17
Sécurisation des ouvrages	96 662.63	
Amélioration d'ouvrages	106 409.60	
Renouvellement branchements en plomb	16 752.21	
Renouvellement compteurs radio-relève	412 520.14	
Nouveaux locaux	3 445.75	
Total	1 735 263.90	530 453.38

3.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € HT Budget Primitif 2026	
	DEPENSES	RECETTES
Achat de matériel	77 900	
Rénovation de canalisations programme 2025		53 700
Rénovation de canalisations programme 2026	1 248 500	112 500
Amélioration d'ouvrages	189 850	
Renouvellement canalisations CVM	420 000	180 000
Renouvellement branchement plomb		
Renouvellement compteur radio	435 479	176 000
Sécurisation des ouvrages	257 000	
Nouveaux locaux	347 714	
TOTAL	2 976 443	522 200

4 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

4.1 . Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- Les versements effectués par la collectivité au profit d'un fond créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- Les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

Au cours de l'année 2025, le service a reçu et accordé 48 995 € d'abandons de créances contre 26 978 € en 2024 et 34 927 € en 2023.

4.2. Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance des services d'eau potable

	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	39 351
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2.36
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	jours ouvrables	5
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	99
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	98
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (à partir de 2013)	points	109
P104.3	Rendement du réseau de distribution	%	84
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0.57
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0.68
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	75
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	€/m ³	0.016
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000ab	1.91
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	an	1.2
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	3.43
P155.1	Taux de réclamations	nb/1000ab	2.84

5 ANNEXES

Édition mars 2026
CHIFFRES 2025

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation) ;
- le service de collecte et de traitement des eaux usées ;
- les redevances de l'agence de l'eau ;
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA.

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne au 1^{er} janvier 2025 varie de **5,07 euros TTC par m³** en Centre-Val-de-Loire à **5,71 euros** en Bretagne.

Données agrégées disponibles sur : services.eaufrance.fr/carte-interactive

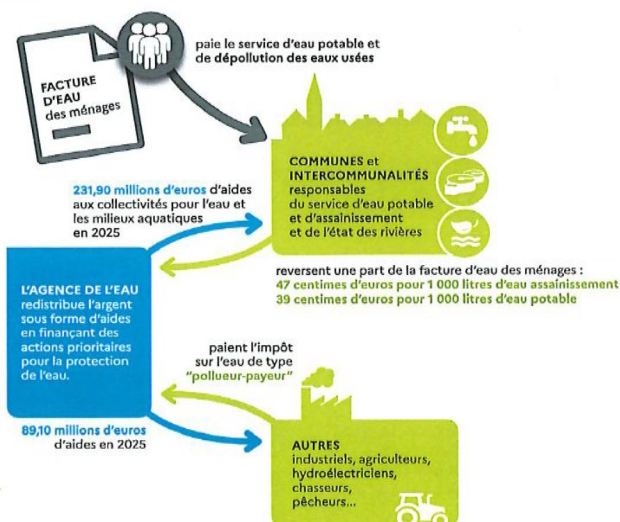
POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023, une nouvelle réforme des redevances a été appliquée depuis janvier 2025. Trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés, d'autres vont disparaître ou évoluer. Ceci pour renforcer le principe du pollueur payeur et équilibrer les contributions des redevables.



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

1

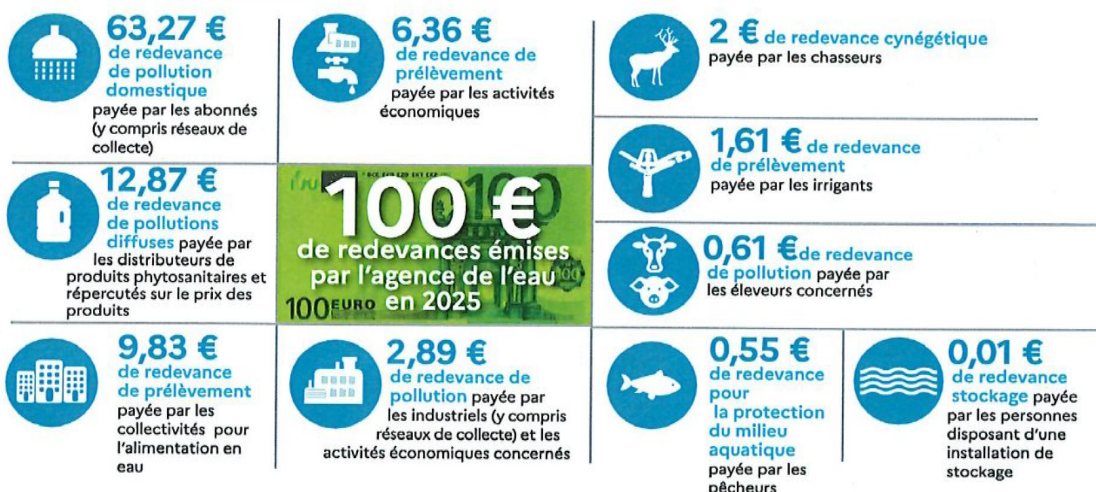
Édition mars 2026

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2025 ?

En 2025, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 371,3 millions d'euros, dont plus de 271,4 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2025 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne

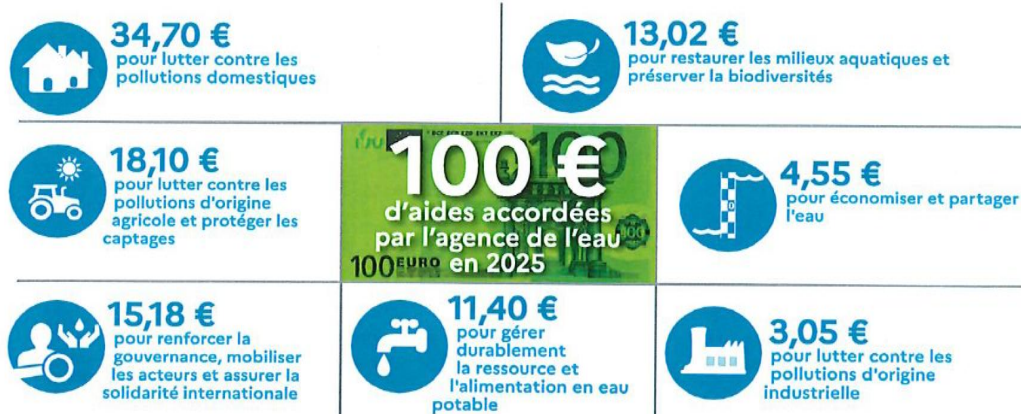


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. Elles représentent 75 % du budget annuel moyen de l'agence de l'eau. Les 25 % restants financent : les contributions versées à l'Office français de la biodiversité (OFB) et à l'établissement public du Marais poitevin (EPM), les dépenses liées au fonctionnement de l'agence de l'eau dont la surveillance au titre des directives européennes...

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2025 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2025) - source agence de l'eau Loire-Bretagne.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2025

L'année 2025 marque la première année du 12^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2025-2030 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2025...



* MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques, BIO : pour agriculture biologique, PSE : paiement pour services environnementaux

3 903 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de plus de 321 millions d'euros d'aides. 229 projets ont bénéficié de fonds d'État gérés par l'agence de l'eau pour un montant de plus de 14 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Plus de 163 millions d'euros, soit **51 %** du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, sont **consacrés au changement climatique en 2025** :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

L'ACCORD DE TERRITOIRE

Dans le cadre de sa politique de l'eau au plus près des territoires, l'agence de l'eau renforce une approche territoriale en collaboration avec les acteurs et élus locaux. L'objectif : promouvoir un bon état des eaux et faire émerger des projets prioritaires alignés sur les objectifs environnementaux. L'« Accord de territoire » se substitue aux anciens contrats territoriaux et accords de programmation ou de résilience.

Ce nouvel outil simplifié constitue le support privilégié pour la mise en œuvre des programmes d'actions, d'une durée de 3 ans, adaptés aux enjeux spécifiques de chaque territoire.

Il mobilise des moyens financiers dédiés et incitatifs. La mise en œuvre d'un « Accord de territoire » repose sur les conditions suivantes :

- des actions relevant d'un enjeu prioritaire du 12^e programme d'intervention ;
- un périmètre adapté et pertinent ;
- des objectifs de résultats à atteindre ;
- un programme d'actions prévisionnel.

Certains dispositifs d'aide du 12^e programme ne sont accessibles que via un « Accord de territoire » ou bénéficient de majorations grâce à celui-ci.



LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il comprend le bassin de la Loire et de ses affluents, de la Vilaine, les bassins côtiers bretons, vendéens et le Marais poitevin.

Son littoral s'étend sur 6 654 km, de la baie du Mont-Saint-Michel à l'île de Ré, soit 36 % des côtes métropolitaines. Il concerne 336 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Siège

AGENCE DE L'EAU

9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
contact@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation

ARMORIQUE

1A rue Romain Rolland • CS 16339
22000 SAINT BRIEUC CEDEX 1
armorique@eau-loire-bretagne.fr
02 96 33 62 45

Délégation

MAINE-LOIRE-OcéAN

NANTES (dépt. 44 • 49 • 85)
1, rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
02 40 73 06 00

LE MANS (dépt. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17, rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr
02 43 86 96 18

Délégation

CENTRE-LOIRE

9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation

POITOU-LIMOUSIN

7, rue de la Goélette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr
05 49 38 09 82

Délégation

ALLIER-LOIRE AMONT

Site de Marmilhat Sud
19, allées des eaux et forêts • CS 40039
63370 LEMPDES
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr
04 73 17 07 10



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur agence.eau-loire-bretagne.fr et découvrez les aides de l'agence pour agir et accélérer sur aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

COMPRENDRE, APPRENDRE, AGIR POUR L'EAU : DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES

Le site des agences de l'eau vous met à disposition un ensemble de ressources à la fois pédagogiques et pratiques : infographies, podcasts, vidéos, articles... Tous ces supports ont pour objectif d'apporter une information accessible et transparente sur les enjeux de l'eau, la fiscalité de l'eau, les bonnes pratiques...

En savoir plus : <https://lc.cx/RessourcesAgences>



TOUT COMPRENDRE DE LA RÉFORME DES REDEVANCES

Les redevances des agences de l'eau sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. En incitant à des pratiques vertueuses et en renforçant la connaissance des pressions exercées sur les milieux aquatiques, ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement.

Pour accompagner la réforme de 2025 et dans un souci de pédagogie, une foire aux questions, structurée par grandes thématiques, vous est proposée sur le site des agences de l'eau.

En savoir plus : <https://lc.cx/Redevances>